

« Nous devons en finir avec cette image d'amateurisme »

WALLONIE Le plan de Christophe Lacroix (PS) pour l'administration

► Le ministre de la Fonction publique ne digère pas le scandale provoqué par la fraude à l'Office des déchets. ► Mais il propose au gouvernement de rebondir et de serrer les boulons à tous les niveaux.

ENTRETIEN

On n'avait pas encore entendu Christophe Lacroix (PS) à propos de la fraude à l'Office wallon des déchets et des explications apportées par les supérieurs du comptable qui s'est servi durant dix ans dans la caisse régionale. Avec Carlo Di Antonio (CDH), ministre de tutelle de l'Office, le Liégeois est en première ligne comme responsable de la fonction publique wallonne.

Comment analysez-vous cette crise ?

Je suis scandalisé, meurtri. Il y a la malhonnêteté d'un agent. Mais quand j'entends les justifications de certains fonctionnaires au parlement, je me dis qu'agir durant tant d'années avec autant de désinvolture, de légèreté, parfois d'incompétence, quand on représente la puissance publique et que l'on gère l'argent public, c'est inadmissible. Ils n'assument pas leurs responsabilités. Ils donnent raison à tous ceux qui critiquent la fonction publique, qui voudraient que l'on en privatise des pans entiers...

Vous sentez-vous trahi ?

Par rapport à mon discours qui veut revaloriser l'administration, lui donner une nouvelle image, ces gens-là cassent le modèle dans un sommet de légèreté. Le pire ? Plutôt que d'assumer, ils pointent du doigt la Cour des comptes.

Celle-ci a toujours fait son travail pour renforcer le caractère

démocratique de l'institution. Je vais m'appuyer sur ses recommandations pour proposer au gouvernement des mesures qui renforceront la gestion comptable de la Wallonie, la transparence et la culture de l'audit.

Mais une partie de l'explication ne vient-elle pas du statut bâtarde de l'Office des déchets ? L'inspecteur général a parlé d'ectoplasme...

C'est une entreprise régionale, un cas unique... Les fonctionnaires qui en sont responsables analysent leur impuissance, mais pourquoi ne se sont-ils pas manifestés, notamment sur base de l'audit réalisé en 2014 ? Cette dilution des responsabilités est inacceptable. Par son statut, c'est vrai, l'Office n'était pas soumis aux contrôles internes qui valent pour l'ensemble du service public.

Pour des facilités de gestion ou pour assurer des missions presque commerciales qui demandent de la souplesse dans la gestion, la Wallonie a ainsi créé des structures un peu hors normes. Un exemple récent : l'Agence wallonne pour la sécurité routière. Pour moi, cette matière est une compétence interne à l'administration. Aujourd'hui, on doit se poser la question de la pertinence de ces satellites dont les liens avec les services régionaux peuvent s'avérer problématiques.

C'est une question importante de gouvernance...

Je demande à tous les membres du gouvernement de réaliser un examen de conscience : tous les outils mis en place pour assurer une plus grande facilité de gestion ne génèrent-ils pas des effets pervers ? Si on me prouve qu'il faut maintenir des outils comme l'Agence pour la sécurité routière ou d'autres, je n'ai pas de souci. Mais nous devons réfléchir à leurs liens

avec le service public de Wallonie. Si on veut assurer le contrôle, il faut accepter parfois des procédures un peu lourdes.

Va-t-on rapatrier des tas d'organismes au sein de l'administration centrale ?

Il faut se livrer à l'analyse. Le gouvernement essaie de redresser la Wallonie. La gouvernance est un axe essentiel du travail. Je suis l'empêchement de tourner en rond. Dans toutes les réflexions fiscales ou administratives, je n'ai aucun tabou sur aucun dossier. Chacun doit réfléchir au sens de l'Etat qui l'anime et à l'intérêt général. Donc, s'il faut de temps en temps couper dans certaines structures et freiner un peu notre action en rapatriant d'autres au cœur de l'administration, nous le ferons. On parle de l'argent public et de l'image de la Wallonie. Ce qui vient de se passer est dévastateur et on n'en est peut-être qu'au point de départ. Tous les jours quand je me lève, je me dis : pourvu qu'il n'y ait rien d'autre...

Des soupçons ?

Non au contraire, tout n'est pas noir, et heureusement ! Nous avons progressé en matière de gouvernance budgétaire et financière : le comité de monitoring, l'agence de la dette, le décret qui doit normaliser la comptabilité générale dès 2017, renforcer les contrôles internes et la certification des comptes ou organiser la mise en place d'un nouveau logiciel informatique... Au vu des événements, peut-être ce texte doit-il d'ailleurs être revu pour encore renforcer les contrôles. Il faut en débattre d'urgence. Si nous voulons être crédibles, il faut évacuer tous les tabous, mettre sa fierté de côté. Nous devons arrêter d'entretenir cette image d'amateurisme qui fait passer la Wallonie pour la quatrième provinciale de la

politique. Ce n'est pas conforme à la réalité. Rien n'est parfait, mais le gouvernement et les députés veulent tous travailler dans la bonne direction. Nous devons prendre la mesure de la crise et appliquer les mesures pour que cela ne se reproduise plus.

Quelles sont les lignes de force des propositions que vous déposez au gouvernement ?

La réflexion du gouvernement sur l'ensemble des structures internes est donc la priorité. Mais je vais aussi proposer la constitution d'un service unique d'audit interne pour la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles : la Wallonie en compte quatre à elle seule au sein de l'administration... Surtout, je veux créer une « task force » rassemblant les services concernés mais aussi un consultant indépendant qui feront une analyse de risques de l'ensemble des structures évoluant dans le périmètre wallon et feront le cas échéant des propositions au gouvernement pour centraliser une série de fonctions au sein du service public de Wallonie, ce qui garantit le plus de contrôle et d'efficacité.

Dans le cas de l'Office des déchets, un audit externe avait été réalisé. Il n'a guère été suivi d'effets...

Il doit devenir normal que notre service d'audit interne se saisisse des audits externes qui sont réalisés et en fasse le rapport régulier au gouvernement, qui pourra alors prendre les mesures qui s'imposent sans perdre de temps. Cela ne s'est pas passé pour l'Office, même si le ministre responsable s'est penché sur l'audit de 2014 et a commencé à prendre des mesures. Mais il faut un regard central, prendre de la hauteur pour agir avec efficacité. ■

Propos recueillis par
ERIC DEFFET

ESSENTIEL**Sur la table
du gouvernement**

1. Création d'un service d'audit interne unique et commun à la Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2. Mise en place d'un groupe de travail avec les services concernés (secrétariat général, budget, inspection des finances...) et un consultant indépendant pour une analyse de risques de l'ensemble des structures régionales.

3. Obligation de suivi périodique auprès du comité stratégique et du gouvernement de chaque audit externe des services.

4. Renforcement de l'expertise des agents en charge des matières comptables et financières à travers l'Ecole publique d'administration.

5. Ouverture d'une réflexion sur la centralisation des missions comptables et financières confiées aux organismes décentralisés.

E.D.